

PLAN DE COURS

Faculté des arts et des sciences – Département d'histoire

HST 2276 - Histoire de l'Holocauste : une perspective internationale

Horaire: mercredi 13h00-16h00

Local du cours : 198 Cepsum 2050 Ed. Montpetit

Deborah Barton

Bureau : Lionel-Groulx, C-6099

Disponibilité : lundi 14h00-16h00 ou sur rendez-vous

deborah.barton@umontreal.ca

Entre 1939 et 1945, alors que la Seconde Guerre mondiale faisait rage, environ six millions de Juifs d'Europe ont été assassinés par l'Allemagne nazie. Encore aujourd'hui, ce génocide constitue un repère central de notre univers politique, moral et culturel, sa mémoire étant entretenue par un travail commémoratif à l'échelle internationale.

Dans ce cours, nous étudierons les origines, la mise en œuvre, les événements de la Shoah ainsi que les diverses des expériences qui y sont liées. À travers les perspectives croisées des victimes et des bourreaux, nous nous intéresserons aux circonstances propres à différents contextes nationaux. En effet, les expériences des Juifs et d'autres groupes de persécutés, la nature de l'occupation nazie et les possibilités correspondantes de résistance et de collaboration ont varié, souvent fortement, d'un pays à l'autre. Nous étudierons les événements dans des pays des pays qui permettent de prendre en compte aussi bien la situation en Europe de l'Ouest que de l'Est: la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Roumanie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, l'URSS, la Grèce la Yougoslavie, le Danemark et la Norvège.

Nous aurons l'occasion d'explorer, entre autres, les racines de l'antisémitisme européen, les politiques raciales mises en place par les nazis dans les pays occupés, les prémisses et l'implantation de la « Solution finale », les motivations et les actions des exécuteurs et des collaborateurs actifs ou passifs, les réactions des Juifs, des homosexuels, des Roms et Sintis et d'autres victimes face à la persécution et leurs possibilités de résistance.

De plus, nous analyserons la prise de conscience et la réponse internationale à la Shoah dans plusieurs régions incluant l'Amérique du Nord et du Sud ou le Moyen-Orient. Nous aborderons ainsi les expériences en exil de ceux qui ont réussi à trouver refuge dans des pays tels que Cuba, l'Angleterre ou la Chine.

Tout en resituant l'Holocauste dans le contexte plus général de la Seconde Guerre mondiale, nous porterons une attention particulière aux interactions entre les expériences individuelles et les événements historiques globaux.

Objectifs du cours

Le suivi réussi du cours doit permettre à l'étudiant de :

Développer votre compréhension des événements et des expériences relatives à l'Holocauste, déconstruire les notions préconçues sur le sujet et approfondir certains axes de réflexion.

Présenter différentes approches dans les études de l'Holocauste.

Explorer les relations entre les expériences personnelles, les événements historiques et les diverses formes de représentation.

Solliciter et développer vos capacités de lecture, d'écriture, de discussion et d'analyse.

Lectures pour le cours

Art Spiegelman, *Maus: Un survivant raconte* (Paris : Flammarion, 1992).

Hélène Berr, *Journal 1942-1944* (Tallandier/Mémorial de la Shoah, 2007).

Christopher Browning, *Des hommes ordinaires : le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne* (Paris: Belles lettres, 2002).

* les lectures obligatoires hebdomadaires (sauf Berr, Spiegelman et Browning) seront mises sur Studium

Évaluation du cours

Examen de mi-session - 20 février	25%
Travail de recherche (8-9 pages à double interligne) - 20 mars	30%
Analyse des entrevues (maison) - 27 mars	10%
Examen final	35%

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Plagiat : « Le plagiat, le copiage ou la fraude ou toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, entraînent la notation F. Le ou la professeur(e) responsable de l'évaluation doit également faire rapport au doyen qui avisera l'étudiant(e) par écrit. D'autres sanctions, telle l'exclusion, la suspension ou le renvoi, sont aussi prévues par le règlement disciplinaire de la Faculté ».

C'est la responsabilité de chaque étudiant(e) de lire, comprendre, et obéir à la politique de l'UdeM à ce sujet : <http://www.integrite.umontreal.ca/>; le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude (http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants.pdf).

Tout travail dans ce cours doit être le vôtre. **Aucun cas de plagiat, que ce soit volontaire ou involontaire, ne sera toléré.**

Politique sur la technologie : Les téléphones portables et tout autre appareil électronique doivent être éteints quand vous arrivez au cours. Les ordinateurs portables sont permis afin de prendre des notes, de consulter les lectures obligatoires lors des discussions ou de faire de la recherche pendant les ateliers. Par ailleurs, plusieurs études scientifiques récentes affirment que les étudiant(e)s qui prennent leurs notes à la main retiennent mieux la matière que ceux qui prennent les notes sur l'ordinateur. C'est à vous de choisir.

Cela dit, je me réserve le droit de demander à un(e) étudiant(e) qui navigue sur l'internet ou qui dérange mon enseignement ou la classe d'une autre manière de cesser l'utilisation de son ordinateur ou de quitter le local. De même, j'encourage les étudiant(e)s qui sont dérangé(e)s par l'usage de matériel technologique de l'un(e) de leurs collègues à venir me voir.

Remise des travaux : L'analyse et le travail de recherche doivent être remis en version papier **au début du cours**. Les travaux en retard seront pénalisés à raison de **5 % par jour de retard** (y compris les fins de semaine et les jours fériés). Aucun travail ne sera accepté plus de sept jours après la date limite. Les demandes d'extension seront traitées au cas par cas et doivent être accompagnées de la documentation nécessaire (ex. un billet d'un médecin). Toute demande doit être effectuée **au moins trois jours** avant la date limite.

Communication : Avant d'envoyer une question à la professeure, assurez-vous d'avoir épuisé toute autre source d'information (plan de cours, notes de cours, directives pour les travaux, site du cours dans StudiUM) : si ce que vous cherchez s'y trouve facilement, **votre question restera sans réponse**. De plus, il ne faut pas s'attendre à ce que je réponde immédiatement ; prévoyez un délai de deux à trois jours, en particulier la fin de semaine.

Profitez de mes heures de disponibilité ; je suis là pour vous ! Il est souvent plus efficace de discuter en personne que de communiquer par courriel. D'ailleurs, les étudiant(e)s qui viennent me voir réussissent habituellement mieux leurs travaux que leurs collègues qui ne le font pas.

Critères d'évaluation des travaux (politique départementale):

Lettre	Pourcentage	Évaluation qualitative	À quoi ça correspond ?
A+	85 et +	Excellent	Travail excellent, dépassant les objectifs de l'exercice : - Argumentation solide, convaincante et bien structurée. - Style clair et soutenu; les fautes de grammaire et d'orthographe sont inexistantes (ou presque). - Analyse rigoureuse et réflexion originale.
A	83-84		
A-	80-82		
B+	77-79	Très bon	Très bon travail qui satisfait aux objectifs de l'exercice : - Argumentation généralement convaincante et structurée. - Style parfois imprécis; peu de fautes de français. - Analyse et réflexion claire et précise.
B	73-76		
B-	70-72		
C+	67-69	Bon	Bon travail dans l'ensemble, présentant certaines lacunes : - Argumentation imprécise; quelques problèmes de structure.
C	63-66		

C-	60-62		- Style imprécis; fautes grammaticales et orthographiques. - Analyse parfois confuse ou superficielle.
D+ D	55-59 50-54	Passable	Travail qui présente des lacunes importantes.
E	35-49	Faible (échec)	
F	0-34	Échec	

CONENU DU COURS ET LECTURES

9 janvier : Introduction

- Introduction aux thèmes du cours, discussion sur la structure du cours, travaux et évaluation
- Contexte historique

16 janvier : L'état racial et les origines du génocide nazi

23 janvier : Expériences dans la terreur : La guerre contre la Pologne

Lectures obligatoires

Art Spiegelman, *Maus: Un survivant raconte* (Paris : Flammarion, 1992)

30 janvier : Opération Barbarossa : de l'Einsatzgruppen à Auschwitz

Lectures obligatoires

Felix Römer, La Wehrmacht dans la guerre des idéologies : l'Armée de terre et les ordres criminels d'Hitler sur le front de l'Est, *Le Troisième Reich dans l'historiographie allemande : lieux de pouvoir, rivalités de pouvoirs* (Histoire et civilisations, 2013), pp. 295-310.

6 février : La planification et la réalisation de la « Solution finale »

Lectures obligatoires

Peter Longerich, « La persécution et le massacre des Juifs d'Europe par le régime nazi : approche globale de la question, » *Le Troisième Reich dans l'historiographie allemande : lieux de pouvoir, rivalités de pouvoirs* (Histoire et civilisations, 2013), pp.321-340.

13 février : La conférence de Wannsee : Film et discussion

20 février : Examen de mi-session

27 février : Expériences en Europe de l'Est et de l'Ouest

Lectures obligatoires

Hélène Berr, Journal 1942-1944 (Tallandier/Mémorial de la Shoah, 2007).

6 mars : Période d'activités libres

13 mars : Bourreaux, collaborateurs et témoins

Lectures obligatoires

Christopher Browning, *Des hommes ordinaires : le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne* (Paris: Belles lettres, 2002).

20 mars : Évasion, résistance et survie

*** Date d'échéance pour travail de recherche**

27 mars : Analyse des entrevues (maison)

3 avril : Un monde en flammes

10 avril : L'héritage d'atrocité

Lectures obligatoires

Antoine Burgard, « Retranscrire la violence et le traumatisme : Mises en récit administratives de la persécution dans l'immédiate après-Shoah, » Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2018/3 (N° 139), pages 165 à 176 <https://doi.org/10.3917/ving.139.0165>